

Déclaration d'engagement réciproque dans la charte des manifestations écoresponsables

Dans le cadre de son Plan Environnemental métropolitain et de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Métropole Aix-Marseille-Provence propose aux organisateurs de manifestations de s'engager dans une démarche écoresponsable en faveur du climat et de l'environnement. Par la signature de la Charte métropolitaine des manifestations écoresponsables, les organisateurs de manifestations et d'événements, s'inscrivent dans une démarche de progression. La Métropole anime cette démarche et en assure son suivi.

A travers cette charte, l'organisateur de la manifestation :

.....

Représenté par (représentant légal), nom, prénom, fonction

.....

S'engage à minima à :

- Être en conformité avec les lois et règlements qui s'appliquent aux activités concernées (Loi anti-gaspillage pour une *économie circulaire*, *loi Energie-Climat* ...)
- Respecter les chartes et règlements spécifiques en vigueur dans les espaces naturels
- Mettre tout en œuvre pour respecter les engagements pris dans le cadre de cette charte
- Mettre tout en œuvre pour réduire son empreinte écologique
- Participer à la vie du réseau et partager ses bonnes pratiques
- Effectuer un bilan des actions mises en place
- Désigner un référent développement durable chargé du suivi de la charte

Et à mettre en place les actions suivantes à l'occasion de l'organisation des manifestations qu'elle porte (rappel des niveaux d'engagements) :

Niveau 1 : Les actions obligatoires (en gras)

Niveau 2 : Les actions obligatoires + 10 actions au choix dont 3 dans le thème 1

Niveau 3 : Les actions obligatoires + 15 actions au choix dont 5 dans le thème 1

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

Fiche d'identité de l'organisateur et de la manifestation

Nom de l'organisateur :

Statut :

Adresse :

Mail :

Activité principale de l'organisateur :

Nom du président(e) :

Nom de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Récurrente : ☐ oui ☐ non

Si oui, fréquence :

Date(s) :

Jauge de votre manifestation ☐ < 5 000 participants

☐ > 5000 participants

☐ Manifestation participant à l'évolution des comportements sur les déchets issus du domaine public métropolitain**

Nature de votre manifestation :

☐ sportive

☐ culturelle

☐ de plein air

☐ en espace naturel protégé

☐ itinérante, détaillez :

☐ autre, précisez :

Nom du référent développement durable :

Mail :

Tel :

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

Thème 1. REDUCTION DES DECHETS / PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Ce thème a la particularité d'intégrer les actions du Plan de Prévention des Déchets Métropolitain. Il fait l'objet d'une fusion entre deux dispositifs, pour une meilleure lisibilité et une simplification des démarches des organisateurs de manifestations. Il est éco-conditionnalisé.

Détails de l'éco-conditionnalisation des contributions de la Métropole, pour les organisateurs concernés :

	Engagements de l'organisateur	Contributions de la Métropole
Niveau 1	Tous les critères obligatoires (en gras)	Gratuité de la mise à disposition des bacs (ordures ménagères et emballages) et des colonnes de verre
Niveau 2	Nv1 + 3 critères optionnels du thème 1	Gratuité niveau 1 + gratuité de la collecte et traitement des recyclables (emballages et verre)
Niveau 3	Nv1 + 5 critères optionnels du thème 1	Gratuité niveau 2 + gratuité de la collecte et traitement des ordures ménagères

- ☐ **Mettre en place des poubelles de tri avec une signalétique spécifique à destination du public et des intervenants de l'événement.** A minima : Emballages/Papier, Verre et Ordures Ménagères.
 - *Nombre et type de poubelles de tri demandées*
 - *Volume d'ordures ménagères versus déchets recyclables par festivalier*
 - *Photos de la signalétique en place*
- ☐ **Inciter et informer le public sur le tri, la présence de poubelles et le traitement des déchets** (stand de sensibilisation, posts sur les réseaux sociaux, cartographie des zones de tri, charte des participants...)
 - *Type et nombre de sensibilisation effectuée*
 - *Supports utilisés*
 - *Nombre de personnes sensibilisées*
- ☐ **Inciter et informer les intervenants (staff, bénévoles, prestataires...) sur le tri, la présence de poubelles et le traitement des déchets** (réunion d'information, cartographie des zones de tri, charte des intervenants, clauses dans le cahier des charges...)
 - *Type et nombre de sensibilisation effectuée*
 - *Supports utilisés*
 - *Nombre de personnes sensibilisées*
- ☐ **Réduire le gaspillage alimentaire** (don alimentaire, menu grande/petite faim, sensibilisation des participants...) - Si aucun produit alimentaire (boisson ou nourriture) n'est proposé dans le cadre de l'événement, cet engagement est acquis de principe.
- ☐ **Absence de déchets de montage/démontage dans les bacs mis à disposition par la Métropole.**
 - *Prestataires pour les déchets de montage/démontage*
- ☐ **Nettoyer le site et les parcours empruntés après la manifestation.**
 - *Photos avant/après*
 - *Nombre d'état des lieux signés*
 - *Organisation mise en place/ nombre de personnes sollicitées ...*
- ☐ **Organiser une phase de sur tri des poubelles de l'événement pour garantir la qualité de tri.**

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'événement.

- *Organisation mise en place/ nombre de personnes sollicitées*
- *Nombre de sacs triés*
- ❑ Mettre en place une équipe d'ambassadeurs verts en charge de la bonne gestion des déchets de la manifestation.
 - *Nombre d'ambassadeurs mobilisés*
 - *Descriptif des missions*
- ❑ Organiser la valorisation de flux spécifique(s) à l'évènement (hors emballages/papiers, verre) : textile, biodéchets, vaisselle biodégradable, huiles alimentaires usagées, bâches non réemployables, moquette ou autre.
 - *Prestataire(s) de collecte du flux en question*
 - *Détails du dispositif mis en place*
 - *Quantité valorisée*
- ❑ Utiliser des équipements et accessoires réemployés en interne ou par mutualisation (mobilier, décoration, matériel ...)
 - *Nombre et types d'équipements mutualisés*
 - *Information sur le dispositif de mutualisation*
- ❑ Installer des cendriers et/ou proposer des cendriers de poche.
 - *Nombre de cendriers disposés ou distribués sur l'évènement*
 - *Quantité de mégots récoltés*
- ❑ Aucun produit alimentaire (boisson ou nourriture) n'est proposé sur l'évènement. La production de déchets de l'évènement est donc limitée de principe.
- ❑ Signer la charte régionale « Zéro Déchet plastique », la charte nationale « Drastic on Plastic» ou tout autre dispositif local de lutte contre les plastiques.
 - *Fournir la ou les chartes et leurs bilans*
- ❑ Proposer de la vaisselle réutilisable (louée/mutualisée/consignée) – hors boisson.
 - *Nombre/quantité et type de vaisselle*
 - *Quantité de vaisselle plastique et/ou jetable évitée*
- ❑ Réemployer des gobelets (loués/mutualisés/consignés)
 - *Nombre de gobelets réutilisables mis à disposition*
 - *Taux de retour des gobelets*
- ❑ Donner accès à de l'eau gratuite (fontaine ou bar à eau relié au réseau) en informant le public du dispositif en place.
 - *Nombre de bouteilles plastiques évitées (selon volume eau consommée)*
 - *Ratio nombre de point d'eau/public*

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

Thème 2. TRANSPORTS

- ☐ Informer sur les moyens de transports existants : navette, bus, train, vélos, parking à vélo, site de covoiturage :
 - *Nombre et type d'informations transmises,*
 - *Documents utilisés et modalités de diffusion*

- ☐ Informer sur les aires de stationnement et de covoiturage situés aux abords de la manifestation :
 - *Nombre et type d'informations transmises*
 - *Documents utilisés et modalités de diffusion*

- ☐ Informer les publics sur les hébergements et restaurations possibles aux abords des manifestations :
 - *Nombre de lieux d'accueil recensés*
 - *Supports de communication utilisés*

- ☐ Organiser des hébergements de proximité (sportifs, artistes, intervenants...) :
 - *Nombre de nuitées réservées et leur localité à moins de 10 km de la manifestation*
 - *Km de transferts évités*

- ☐ Favoriser les sites faciles d'accès par les transports en commun, pour limiter les flux :
 - *Descriptif des sites d'accès (photos, lignes de transports en commun ...)*

- ☐ Mettre en place des navettes de transport en commun :
 - *Nombre de navettes*
 - *Nombre d'utilisateurs*

- ☐ Inciter, favoriser le covoiturage et les modes doux :
 - *Moyens utilisés pour favoriser les modes doux et le covoiturage*
 - *Nombre de personnes en mode doux ou covoiturage*
 - *Estimation des km évités grâce à ces mesures*

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

Thème 3. COMMUNICATION

- ☐ **Privilégier la communication via les journaux locaux et municipaux, réseaux sociaux, site internet**
 - *Nombre et type de supports utilisés*
 - *Volumes de publications évitées*
- ☐ **Favoriser les publications écoresponsables : utiliser du papier éco-labellisé ou recyclé et des impressions noir et blanc, recto verso, à encre végétale. (Si nécessaire)**
 - *Nombre et type de supports de communication utilisant des méthodes d'éco-responsabilité*
 - *Fournir les supports*
- ☐ **Transmettre des consignes claires sur le lieu de l'événement sur les gestes et actions**
 - *- Moyens utilisés pour transmettre les consignes*
 - *- type de consignes*
 - *- Nombre de personnes formées*
- ☐ **Utiliser les supports de communication proposés et réutilisables (papier, bâches)**
 - *Nombre de supports réutilisés*
 - *Nombre de publications évitées*

Thème 4. INCITATION / SENSIBILISATION

- ☐ **Sensibiliser les publics sur les enjeux et les gestes**
 - *Moyens utilisés pour sensibiliser les publics*
- ☐ **Effectuer un autodiagnostic / bilan des impacts environnementaux liés à la manifestation/événement**
 - *Transmission des diagnostics effectués*
- ☐ **Se faire accompagner/ former dans sa démarche écoresponsable par une structure/ organisme compétent**
 - *Type et nombre d'accompagnement et prestataire*
 - *Bilan de l'accompagnement/formation*
- ☐ **S'engager dans une démarche de labélisation, certification**
 - *Fournir le label*

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

Thème 5. COHESION SOCIALE / SOLIDARITE/TERRITORIALITE

- ☐ **S'assurer que le lieu de l'événement est accessible aux personnes en situation de handicap**
 - *Nombre et types de Personnes en situation de handicap accueillies*
 - *% des Personnes en situation de handicap / public*
 - *Descriptif des dispositifs mis en place*
- ☐ **Privilégier les partenaires et fournisseurs locaux (collectivités, entreprises, associations, commerces ...)**
 - *Nombre et type de partenaires/fournisseurs locaux*
 - *Part des dépenses sur le territoire dans le budget de la manifestation (fournisseurs et prestataires)*
- ☐ **Informar les riverains du déroulement de la manifestation**
 - *Nombre de riverains informés*
 - *Moyens utilisés*
- ☐ **Favoriser l'accès à tout type de public (tarifs réduits, gratuité, médiation ...) :**
 - *Nombre et type de public bénéficiaires*
 - *Moyens utilisés*
 - *% des bénéficiaires /public total*

Thème 6. RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITE

- ☐ **Préserver la faune, la flore, les paysages et le patrimoine et informer les personnes présentes des précautions à prendre**
 - *Moyens déployés*
 - *Nombre de personnes informées*
 - *Moyens utilisés : règlement, affichage, oralement*
- ☐ **Sensibiliser, contrôler et lutter contre les dégradations**
 - *Moyens déployés*
- ☐ **Faire un état des lieux avant/après chaque manifestation**
 - *Etat des lieux (photos ...)*
- ☐ **Identifier, pour les parcours itinérants, les points de collecte de déchets et mettre en place, si possible, une organisation pour le tri (emballages, alimentaires ...)**
 - *Photos*
 - *Détailler l'organisation*
- ☐ **Utiliser des matériaux biodégradables ou réutilisables pour la signalisation de la manifestation et/ou le balisage d'itinéraires**
 - *Détails des matériaux et supports utilisés*
- ☐ **Limiter l'utilisation des forces thermiques (véhicules motorisés, groupes électrogènes ...) dans les massifs forestiers. (Attention : elle peut être interdite selon le niveau de risque feu de forêt).**
 - *Moyens déployés*
 - *Matériels utilisés*

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.

- ☐ Mettre à disposition des toilettes sèches ou, à minima, une signalétique si des toilettes publiques sont proches du lieu de la manifestation
 - *Nombre de toilettes sèches mises à disposition / publics*
 - *Dispositif utilisé (location, prêt, propriété ...)*
 - *Signalétique effectuée (photos)*

- ☐ Opter pour une consommation responsable en eau et en énergie
 - *kWh ou litre économisé*
 - *Type de dispositif mis en place*

- ☐ Eviter les nuisances sonores et olfactives, quel que soit le lieu (milieu urbain, espace naturel) afin de limiter les dérangements des habitants, des usagers, et de la faune
 - *Moyens déployés*
 - *Matériels utilisés*

Compte tenu, des actions choisies, la structure, s'engage auprès de la Métropole au

NIVEAU 1 ☐

NIVEAU 2 ☐

NIVEAU 3 ☐

De la Charte métropolitaine des manifestations écoresponsables.

Cet engagement prend effet à la date de signature de la Charte par les 2 parties pour une année.

Signature du représentant de la structure

Signature de la Métropole

En gras : les engagements obligatoires pour prétendre au Niveau 1

En noir : les engagements optionnels pour prétendre au Niveau 2 ou 3

En italique : les indicateurs de suivi et d'impact des actions qui seront demandés au terme de l'évènement.